Zeitschrift: Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für

Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire

ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires

Herausgeber: Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte

Band: 103 (1961)

Heft: 3

Rubrik: Verschiedenes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

wesentlich ergänzt und erleichtert sowie gleichzeitig eine in der Literatur bestandene Lücke ausgefüllt, wofür sowohl ihnen wie dem Verlag Dank und Anerkennung gebühren.

Die Anschaffung des Atlas kann allen jenen sehr empfohlen werden, die sich irgendwie diagnostisch mit Schweinepest zu befassen haben. Er wird ihnen beste Dienste leisten.

Hoffentlich wird es der Forschung gelingen, bald eine spezifische, immunologische Methode für die Erkennung der Schweinepest zu finden und damit ihre Bekämpfung wesentlich zu fördern. Ein Lichtschimmer dazu scheint von der durch die Forschungsanstalt Beltsville (USA) kürzlich gemeldeten Züchtung des Erregers der sogenannten afrikanischen Schweinepest, oder besser der afrikanischen Virusseuche der Schweine, auf Knochenmark und weißen Blutkörperchen von Schweinen auszugehen.

(Bulletin de l'O.J.E. Nov.-Déc. 1960, S. 1553.)

G. Flückiger, Bern

VERSCHIEDENES

Assemblée générale de l'AVPHV

du 22 octobre 1960, tenue au restaurant Innere-Enge, Berne.

La séance est ouverte à 10 h. 15 par le vice-président Dr E. Blaser en l'absence de notre président Dr V. Allenspach, retenu par la maladie.

Le vice-président salue la présence du Dr Fritschi, directeur de l'Office vétérinaire fédéral; du Dr R. Cappi, président de la Société des vétérinaires suisses ainsi que du Prof. Hess et du Prof. Weber représentant les facultés de Zurich et de Berne. Près de 70 membres assistent à la réunion.

Le vice-président introduit les conférenciers en rappelant que c'est la seconde partie d'une série de conférences sur la révision des instructions aux inspecteurs des viandes.

Ces conférences paraîtront dans un prochain numéro des Schweizer Archiv.

C'est tout d'abord le Dr Rubli, directeur de l'Abattoir de Winterthour qui traite des travaux et obligations de l'inspecteur des viandes: «Formation, devoir et droit de l'inspecteur des viandes (vétérinaires, préposés, aides) ».

Le second conférencier, Dr Osterwalder, directeur de l'Abattoir de Rorschach, dont le sujet était: «Le traitement des viandes et préparations de viandes conditionnellement propres et impropres à la consommation.»

Enfin le Dr Werffeli, inspecteur des viandes à l'Abattoir de Bâle, parla des exigences qui sont imposées par l'abattage à la chaîne: «L'inspection des viandes telle qu'elle se pratique après l'abattage dans les établissements où l'abattage à la chaîne impose des conditions particulières et dans les établissements sans inspection permanente.»

Après que le vice-président eut remercié les 3 orateurs la discussion fut ouverte, à laquelle prirent part notamment le Dr Fritschi ainsi que les Prof. Hauser et Hess.

La séance fut suspendue pour permettre aux auditeurs de se restaurer. Elle fut rouverte à 14 h. 30 pour la discussion de l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Ordre du jour

- 1. Procès-verbal. Ce dernier ayant paru dans les Schweizer Archiv, n'est pas relu et est accepté sans discussion.
- 2. Rapport du président. Le rapport est lu par le Dr Blaser et est accepté sans discussion.

mis.

3. Comptes et vérification des comptes. Le Dr Witschi donne lecture du rapport de caisse qui présente aux recettes fr. 1286.20 et aux dépenses fr. 1476.85, laissant un déficit d'exercice de fr. 190.65. Il demande, pour tenir compte des charges toujours plus grandes, de porter la cotisation à fr. 15.—. D'autre part, il informe l'assemblée qu'une étude est en cours au Comité pour l'admission de membres collectifs et que cette proposition sera soumise à la prochaine assemblée générale. Ces points sont acceptés sans discussion.

Au nom des 2 vérificateurs des comptes, le Dr Dapples de Lausanne et le Dr Bischoffberger de St-Gall, il est donné lecture du rapport de vérification qui conclut à l'acceptation des comptes avec remerciements et félicitations au trésorier de la bonne tenue de ceux-ci. Ce rapport est accepté à l'unanimité.

4. Sortie de printemps. Trois propositions sont faites:
Démonstration d'appareils de dépouille mécanique des cuirs, sur invitation du Dr Bouvier de Lausanne; visite d'une fabrique de montage de véhicules utilitaires, sur invitation de la maison AMAG à Schinznach; visite éventuelle d'une fabrique de sala-

Le Comité choisira une de ces propositions. L'assemblée donne son accord.

5. Le vice-président prie ensuite l'assemblée de se lever pour honorer la mémoire de 3 confrères décédés: le Dr Hirt de Brugg; le Dr Lehmann de Worb et le Dr Torriani de Rancate.

6 nouveaux membres:

MM. Dr Krapf de St-Gall,
Dr Dubois de Courtepin,
Dr Grossenbacher de Worb,
Dr Scherer d'Einsiedeln,
Dr Schneider d'Affoltern i. E.,

Dr Wetli de Küssnacht ZH.

ont fait acte de candidature. Sur proposition du Comité ces nouveaux confrères sont acceptés comme membres de notre Société.

- 6. Le Dr Ernst de Bâle, secrétaire général du Comité d'Organisation du 2e Symposium de Bâle 1960, donne lecture du rapport qu'il a établi sur cette manifestation mettant notamment l'accent sur la haute tenue des travaux présentés et sur la grande participation. Les comptes n'étant pas encore bouclés, il ne peut en donner lecture. Ces derniers, à leur clôture, seront vérifiés par un expert-comptable nommé par le Comité, et transmis ensuite aux vérificateurs des comptes.
- 7. Modifications des statuts. La proposition du Comité de porter le nombre des membres du Comité de 5 à 7 est acceptée.
- 8. Elections. Le Dr W. Witschi se retire du Comité après 8 ans d'activité. Le viceprésident le remercie de son excellente collaboration.

Les membres du Comité en fonction: MM. Dr V. Allenspach, E. Blaser, E. Hess, P. Després, sont réélus par acclamations. MM. Dr R. Ernst de Bâle, U. Hebeisen de Grosshöchstetten et C. Maspoli de Mendrisio sont élus comme nouveaux membres.

Le Dr Allenspach est confirmé comme président ainsi que les confrères Dapples et Bischoffberger comme vérificateurs des comptes.

Le délégué à l'IAVFH est nommé en la personne du Dr Allenspach. Enfin, une commission pour la révision des instructions aux inspecteurs des viandes est nommée sur propositions du Comité. Elle sera composée de la façon suivante:

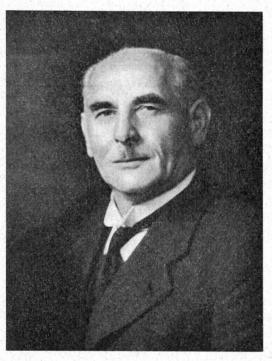
Président: MM. Prof. Hess, Zurich; Dr Benoit, Lausanne; Dr Britschgi, Zurich; Dr Després, Genève; Dr Ernst, Bâle; Dr Schällibaum, Lucerne; Dr Steiner, Wollerau. Le Comité sera compétent pour compléter cette commission en cas de défaillance.

- 9. Divers. a) suite à une discussion soulevée après les exposées des 3 conférenciers, mission est donnée au Comité de prendre contact avec le Comité des vétérinaires suisses pour la mise au point de propositions tendant à améliorer le plan des études vétérinaires.
 - b) un télégramme sera envoyé au Dr Allenspach avec les vœux de l'assemblée. Après les remerciements d'usage le vice-président lève la séance à 15 h. 45.
- A l'issue de l'assemblée, la discussion se poursuit jusqu'à 16 h. 30, sur les travaux qui ont été présentés le matin.

E. Blaser, vice-président P. Després, secrétaire

PERSONELLES

† Tierarzt Josef Popp, Lömmenschwil-Häggenschwil SG



«Unser Leben gleicht der Reise eines Wandrers in der Nacht; jeder hat auf seinem Gleise etwas, das ihm Kummer macht!»

An diese Verse der ersten Strophe des bekannten «Beresina»-Liedes erinnerte ich mich unwillkürlich, als man am spätsommerlichen Vormittag des 7. September des Vorjahres den im Alter von 69 Jahren verstorbenen Berufs- und Studienkollegen Tierarzt Josef Popp aus seinem erst im Jahre 1956 bezogenen, neuen Heim «Peregrina» von Lömmenschwil auf den Gemeinde-Friedhof von Häggenschwil überführte. Und das geschah in einem ungewöhnlich großen Trauergeleite von Angehörigen und Verwandten, von Freunden und Bekannten, insbesondere auch der landwirtschaftlichen Tierbesitzer der großen politischen Gemeinde Häggenschwil und ihrer weiten Umgebung. Auch eine große Zahl von st.-gallischen und thurgauischen Tierärzten gab dem vorbildlichen Kollegen das letzte Ehrengeleite.

Josef Popp entstammte einem schon über ein halbes Jahrtausend im st.-gallischthurgauischen Bodenseeraum beheimateten und bodenständigen Geschlecht, das dem Lande schon viele verdiente Nachkommen, geistlichen und weltlichen Standes, tüchtige Amtsmänner und Behördemitglieder und angesehene Bürger geschenkt hat. Seine